

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 14 (1878)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

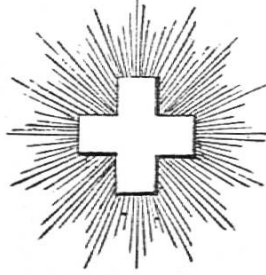
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 MARS 1878

XIV^e Année.



N^o 6.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Maximes et Pensées d'éducation du Père Grégoire Girard, (*suite*). — Méthode intuitive appliquée à la géographie. — Correspondance. — Bibliographie. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Avis. — Nominations.

Maximes et pensées éducatives du Père Grégoire Girard.

ÉDUCATION INTELLECTUELLE ET DIDACTIQUE.

(*Suite.*)

Langue. — La langue est pour moi la mère de la culture. Tout est du domaine de la langue, car elle exprime tout ce que l'homme pense, sent, désire, veut, fait et souffre; elle a des expressions pour tout. Nos discours les plus simples, comme les plus relevés, sont du domaine de la langue, langue de nos lois, de nos temples, de la vie. Cet enseignement doit être regardé comme la base de toute culture religieuse, morale, intellectuelle (1816).

Faites servir l'enseignement de la langue à la culture des jeunes esprits, et celle-ci à l'ennoblissement du cœur. Et que faut-il pour cela? revenir à la méthode de la mère, en y appor-

tant seulement une connaissance plus claire du but, un ordre plus méthodique et une intelligence plus savante; ressaisir

Dans mon école de village, je ne puis donner à la langue toute son étendue. J'en détache certaines parties. Dans les exercices de langage que je taille aux plus petits, je ne leur nomme ni les diverses parties de leur corps, ni les parties de la maison, longuement et d'une façon minutieuse et fatigante, mais les objets les plus remarquables des environs, formant comme le panorama du voisinage. On les interroge sur chaque objet; la réponse doit venir d'eux-mêmes et consistera en phrases complètes et dans la langue des livres, dont la connaissance est nécessaire à leur culture. Les questions sont variées et s'adressent tour à tour aux sens, au jugement, au cœur, à la conscience et aux idées religieuses de l'enfant. L'homme doit être pris aussi souvent que possible, afin que l'humanité tout entière se développe en lui, ou, en d'autres termes, les cordes de la lyre humaine doivent rendre des accords pleins, pour produire une douce harmonie. Le résultat de ces exercices est d'entretenir chez les enfants la constante conscience de leurs actes, de la terre qui les environne, ainsi que de son grand et noble auteur. Il va sans dire que l'instituteur fait redresser les erreurs de pensée et de langage des petits par les élèves les plus avancés (1816).

Mon principe est que les élèves ne peuvent pas donner avant d'avoir. Je commence donc par donner. Dans le principe, chaque exercice est accompagné de l'analyse de ce qui a été ainsi donné, analyse grammaticale, logique et morale. La phrase où la période est ensuite mise à tous les temps. L'invention ne vient qu'après et comme une imitation de ce qui a précédé. Je leur donne chaque fois le ton, afin qu'ils ne tombent pas dans le monde des enfantillages ou les vulgarités, mais qu'ils entrent dans le monde où je veux les introduire (1827).

« Il ne faut rien mettre sous les yeux de la jeunesse que ce qui peut lui servir de modèle. N'est-ce pas ainsi que nous croyons devoir faire dans les leçons d'écriture, de dessin et de musique? S'il est nécessaire de faire corriger les fautes de langage et d'orthographe, les élèves en feront de reste sans qu'il soit besoin de les occuper de fautes étrangères qu'ils n'ont jamais faites et ne feront peut-être jamais. Et où puise-t-on ces sujets de cacologie et de cacographie? Dans de bons auteurs dont on a gâté à dessein la diction et l'écriture?

» A mes yeux, c'est une profanation que je n'oserais me permettre. Prévenons, par de bons exercices, les fautes, et ayons soin de corriger celles qui leur échapperont en parlant ou en écrivant. Par là, nous atteindrons très sûrement le but que se sont proposé certains grammairiens par leurs tristes recueils de cacologie et de cacographie. »

Écriture et Lecture. — Dès son entrée à l'école, l'enfant doit apprendre à lire et à écrire. Ayant prononcé un mot, il en tracera à l'instant les caractères sur le papier, afin de faciliter le travail, de lui donner plus d'attrait et d'aider à la mémoire. Dans la lecture et l'écriture, on compose et décompose alternativement les mots, ce qui assure en même temps la culture et l'orthographe. Pour bannir le mécanisme, je me sers d'un tableau et d'une baguette à montrer les lettres. Ce procédé est économique et convient fort aux petits qui ont de la peine à se tirer d'affaire dans un livre, soit manque de coup-d'œil, soit manque d'attention. La valeur du tableau de lecture dépend d'ailleurs du degré auquel on l'approprie, et je ne m'en tiens pas, dans cet exercice, aux lettres isolées, mais j'arrive aux phrases qu'il s'agit de saisir et de prononcer, comme s'il n'était question que d'un mot.

Après les tableaux de lecture, viennent les petits livres de lecture, où se trouve contenu en grande partie l'enseignement de l'école, avec le stimulant au bien. Comme homme, j'aime à y trouver Dieu révélé par la nature; comme chrétien, j'y place l'histoire biblique, et, comme Suisse, je désire y trouver un extrait vivifiant de l'histoire nationale; ces trois choses, spécialement composées en vue de l'enfance dans un esprit de pieuse simplicité (1827).

Calcul. — Le calcul de tête est le calcul par excellence. La pédagogie le recommande et veut qu'il précède et accompagne les chiffres. Ceux-ci sont au calcul ce que l'écriture est à la pensée, et même plus (1810).

Je ne suis pas un instituteur machinal. Je regarde à l'esprit et à la vie. Le calcul que j'ai introduit dans notre patrie est un véritable exercice de la pensée. Ce calcul rationnel est à la fois un calcul de tête et un calcul écrit. Les matériaux de ces calculs ne doivent pas être laissés au hasard, mais choisis avec soin. En ce qui concerne la valeur du calcul et les limites qui lui sont assignées, je pense, comme Socrate, au moins quand il s'agit d'écoles

primaires : il le circonscrivait aux besoins de la vie. Le philosophe ne pensait pas que le calcul suffisait à lui seul pour former l'esprit humain, et que la connaissance des nombres et des grandeurs donnât, à qui la possédait, la clef de toutes les connaissances. L'expérience a démontré surabondamment la vérité de cette manière de voir. Cette expérience nous montre tous les jours qu'on peut être un homme dans la science du calcul, et un enfant pour le reste.

L'enseignement du calcul est susceptible de recevoir une teinte morale. Il faut entendre par là des problèmes tendant à faire ressortir les bons et mauvais côtés d'un genre de vie réglé. A la vérité, la morale ne repose pas sur des considérations de cette nature, mais elles la servent en éclairant l'homme sur ses vrais intérêts.

Une géométrie élémentaire et pratique, ainsi que le dessin, rendraient de grands services dans une école populaire. L'étude des formes, qui est plus aisée, précéderait celle du calcul géométrique, qui est plus difficile. A Yverdon, Schmidt faisait inventer les vérités géométriques comme il fait inventer les figures. En cela, il imita Socrate qui, comme on le sait, fit trouver à un jeune homme le carré et la diagonale (1810).

L'utilité des mathématiques, par rapport à la vigueur de l'esprit, tient surtout à l'attention qu'elles provoquent et savent soutenir. Elles habituent la volage jeunesse à se soustraire aux importunités des souvenirs et des sens pour concentrer ses mobiles pensées sur un sujet donné au choix, pensées qui, dès lors, deviennent productives, parce qu'elles en appellent d'autres pour les comparer toutes, les lier et en créer de nouvelles. On sait combien les mathématiques sont attachantes une fois qu'on les a goûtées.

Archimède oubliait, dit-on, au milieu de ses calculs, les bruyants malheurs de sa ville, et ne reconnut le sien qu'au moment où le soldat vainqueur vint lui ôter la vie (1810).

La Méthode intuitive appliquée à la géographie.

En présentant ce travail, nous n'avons pas l'intention d'émettre une théorie ou des idées nouvelles. Exposer aussi clairement que possible un des grands principes de la pédagogie moderne; examiner son application dans le domaine de la géographie; consta-

ter rapidement ce qui a été réalisé jusqu'ici; indiquer ce qui, à notre sens, pourrait encore être obtenu, tel est le but que nous nous sommes proposé et que nous craignons, n'avoir rempli qu'imparfaitement.

I. DE LA MÉTHODE INTUITIVE.

Que faut-il entendre par le terme d'intuition? Si l'on cherchait à s'en rendre compte en recourant à l'étymologie, on risquerait fort de se former une idée, sinon erronée, du moins très incomplète de sa portée. Le mot français intuition, dérivé du latin *intueri*, voir, de même que l'expression allemande *Ausschauung*, contemplation, examen, semblerait indiquer que la méthode intuitive, *Ausachtungsunterricht*, ne tient compte que de l'organe visuel et n'a recours qu'à celui-ci pour former des notions dans l'esprit de l'enfant. Il n'en n'est rien. Chacun sait qu'on n'aura pas procédé intuitivement, si l'on n'a fait qu'exposer une cloche, par exemple, aux regards d'un enfant, et que bien loin d'avoir donné à ce dernier une idée exacte de la cloche, le caractère essentiel de cet objet, ce qui le distingue de tout autre, manquera justement à l'idée qu'il s'en sera faite.

C'est que, en effet, l'usage a attaché au mot d'intuition un sens plus étendu que celui qu'implique son origine étymologique. L'intuition d'un objet, dans son sens le plus ordinaire, c'est « l'ensemble des sensations que cet objet produit en nous, des impressions qu'il peut occasionner sur un ou plusieurs de nos cinq sens. » On aura donc procédé intuitivement quand, voulant inculquer à un enfant la notion d'un corps quelconque, d'une cloche, par exemple, on lui en aura fait remarquer la forme, le son, la dureté. — La méthode intuitive est donc celle qui cherche à mettre autant que possible tous les sens en activité, qui vise moins à faire connaître les noms que les propriétés des objets, qui enfin s'efforce de mettre partout l'expérience personnelle à la place de la mémoire inerte, de la foi du charbonnier.

Il serait sans doute intéressant de rechercher pourquoi cette méthode, toute sensitive, si j'ose m'exprimer ainsi, a été désignée par l'expression restreinte d'intuition. Mais comme une digression de ce genre nous éloignerait par trop de notre objet, et que du reste les raisons de ce fait sont assez évidentes, nous préférons laisser à l'initiative individuelle le soin de faire des recherches sur ce sujet.

Les avantages de la méthode intuitive sont aujourd'hui universellement reconnus et de tous côtés nous voyons les résultats de sa mise en pratique.

La seule comparaison d'une école d'aujourd'hui avec une

école d'il y a un demi-siècle, serait plus que toute description propre à donner une idée exacte des modifications apportées, des progrès réalisés. Et cette comparaison, chacun peut la faire pour soi; les représentants de la génération éduquée à *l'ancienne mode* ne sont pas encore si rares qu'il soit difficile à qui que ce soit de se procurer sur ce sujet des détails aussi instructifs que pleins d'intérêt.

Quelques mots sur l'historique de la question qui nous occupe. Comenius est, de tous les pédagogues, le premier qui ait compris l'inanité de la méthode suivie jusqu'alors; c'est lui qui le premier a énoncé d'une manière positive la nécessité de laisser de côté le système d'apprendre par cœur pour lui substituer la méthode intuitive. « L'objet, dit-il, est la substance, le nom n'est que l'accident; l'objet est le corps, le nom n'est que l'habit. » S'exprimer de la sorte, c'était déjà avancer d'un grand pas; Comenius fit mieux encore et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Pédagogie savent qu'il est l'auteur du premier livre d'images à l'usage des enfants. — Rousseau, d'autre part, dans son *Emile*, suit le même chemin. Pour lui, la science c'est la connaissance non pas des noms, mais des choses elles-mêmes. Son élève doit voir, sentir, entendre, toucher, développer ses sens par une activité incessante et variée; voyez plutôt comment il prétend lui enseigner la géographie, la cosmographie, la géométrie, etc. Se sert-il de livres, de manuels? Point du tout; des promenades dans les environs de sa demeure lui donneront des notions géographiques élémentaires; l'observation du ciel lui apprendra à s'orienter, comme aussi à découvrir peu à peu et à mesure que son jugement se développera les grandes lois qui régissent le cours des astres. — Et de même pour la plupart des sciences.

En Allemagne et à la même époque, Franck et Basedon, le premier représentant du réalisme, le second adepte de Rousseau, préconisaient la méthode mise en honneur par Comenius.

Mais c'est à notre compatriote, l'illustre Henri Pestalozzi qu'était réservé l'honneur, sinon de découvrir, du moins de formuler clairement et de faire adopter universellement la nouvelle méthode. Guidé par son amour intense pour la jeunesse, saisi d'une pitié profonde à la vue de la misère intellectuelle où croupissait l'enfance, il prit la résolution de consacrer sa vie à ses pauvres délaissés, et chacun sait comment il l'a tenue. — Sans doute Pestalozzi a fait plus par l'impulsion qu'il a donnée aux esprits que par les progrès effectifs qu'il a réalisés; sans doute il était homme de pensée avant que d'être homme d'action, et la mise en pratique de ses

théories ne produisait le plus souvent sous ses mains que des résultats assez minces.

Mais l'homme qui a formulé le principe « l'alpha de toute connaissance réside dans l'intuition » cet homme là a par là même formulé le « je pense, donc je suis » de la pédagogie moderne. Écoutons plutôt Fichte commentant ce grand principe :

« La clarté de toute connaissance repose absolument sur l'intuition de tout objet qu'on peut en imagination et à volonté reproduire avec toutes ses propriétés; cet objet là est parfaitement connu, qu'il puisse être nommé ou non. Nous sommes persuadé que l'intuition complète d'un objet doit précéder la connaissance du nom de cet objet et qu'une méthode opposée conduirait justement à ce chaos d'obscurité et de ténèbres, et à ce bavardage précoce, toutes choses si odieuses à Pestalozzi. Nous dirons même que celui qui, avant tout, cherche à connaître les noms des objets et croit après cela avoir agrandi le domaine de ses connaissances, vit justement dans ce chaos ténébreux et ne fait que s'y enfoncer toujours davantage. »

P. BANDERET.

(La suite au prochain numéro).

CORRESPONDANCE

Avenches, le 10 février 1878.

Je ne veux pas entraîner l'*Educateur* dans une polémique inutile, mais je maintiens mes appréciations, qui sont fondées sur la comparaison de cet ouvrage avec l'Écriture Sainte.

Je me contenterai de demander à M. Ferrier si l'on peut appeler complet, exact et biblique, un manuel d'histoire religieuse, qui omet systématiquement une période historique de deux mille ans environ, qui laisse de côté la création, la chute de l'homme, le déluge universel, des prophètes tels qu'Elie, Elisée, Daniel, etc. ; qui ne mentionne pas les événements extraordinaires qui ont accompagné la naissance, la mort et la résurrection de notre Sauveur Jésus-Christ ; qui ne nomme pas mêmes les miracles de ce divin Maître, lesquels étaient ces œuvres qui devaient engager les Juifs, même ses ennemis, à croire en lui.

Malgré ses belles pages de morale évangélique, j'espère qu'on ne nous *imposera jamais* ce manuel ; je doute que tous nos amis du Jura en soient aussi ravis que M. Ferrier ; quoi qu'il en soit, s'ils sont contents, c'est leur affaire, et je clos le débat pour ce qui me concerne.

J.-L. ROSSET, instituteur.

Avenches, le 20 février 1878.

Le corps enseignant et la ville de Payerne ont fait une perte sensible en octobre dernier, par la mort de M. Auguste Hoffer. C'était un instituteur de mérite. Son père déjà, avait marqué comme tel, bien que militaire à son point de départ. Il avait fait la fameuse campagne de

Russie comme musicien, puis secrétaire d'un colonel, et en était revenu sain et sauf. S'étant voué à l'enseignement, il devint instituteur dans son lieu natal, à Donatyre, et y éleva une nombreuse famille. Trois de ses fils se vouèrent, à son exemple, à l'enseignement. L'ainé, Auguste, dont nous parlons dans ces lignes, avait suivi les cours de l'École normale de Lausanne, sous M. Gauthey. A Vallamond-dessus, où il débuta, Hoffer avait su se concilier toutes les sympathies. Il en fut de même à Avenches, où il enseigna ensuite. Il fallait voir le jour de la fête d'Auguste l'empressement des écoliers à couvrir son pupitre de leurs cadeaux nombreux et variés ! Mais, ami fidèle, autant que régent dévoué, notre ami donnait, un jour, sa démission, parce qu'on n'avait pas réélu son collègue. Il quitta même le canton de Vaud, si beau, pour aller *régenter*, comme on disait alors, dans le pays de Neuchâtel, à Dombresson, au Val-de-Ruz. Mais un si bon Vaudois ne devait pas tarder à rentrer dans la patrie vaudoise, et il fut appelé à Payerne, pour y diriger la classe primaire supérieure des filles, qu'il conserva jusqu'à sa mort, aimé, estimé et, disons-le à l'honneur des autorités payernoises, entouré de ces égards qui relèvent et adoucissent la carrière pénible de l'enseignement.

Sion, le 20 février 1878.

Les décisions du congrès de Fribourg ne me déplaisent pas trop. La constitution fédérale a, il est vrai, donné un bon coup d'éperon aux cantons-tortues par son article scolaire, et les examens de recrues ont été un puissant stimulant. En Valais, ce fut le signal d'un réveil. Mais qu'on ne se le dissimule pas, l'intervention, poussée trop loin, pourrait provoquer la résistance passive. Je ne voudrais rien brusquer, les progrès imposés ne valant pas les progrès acceptés.

Si les programmes nous venaient tout faits de Berne, les pouvoirs cantonaux, n'ayant plus d'initiative se désintéresseraient de la question. Il suffit que ceux-ci sachent que, au besoin, la Confédération peut intervenir et qu'elle a l'œil ouvert sur eux. Notre canton l'a compris.

On a été scandalisé ici la première fois qu'on a entendu dire que nous étions au dernier degré sous le rapport de l'instruction ; à présent, la plupart des documents officiels ont assez de bonne foi pour l'avouer, et ils le font dans le but louable de prouver la nécessité des réformes. On s'intéresse davantage aujourd'hui à la question scolaire, et l'on n'entend plus des inspecteurs dire, comme jadis, que le catéchisme suffit au peuple et que toute autre instruction est vanité. Le directeur de l'instruction pousse loyalement au progrès, et, comme il est dans les bonnes grâces du clergé, il est secondé par lui et obtient un concours que personne n'obtiendrait peut-être au même degré, et qui est indispensable dans nos circonstances actuelles. Qu'importe que l'esprit soit ultramontain ? L'instruction quelle qu'elle soit, a toujours pour effet d'émaniciper un peu les intelligences et sert le progrès. N'a-t-on pas déjà remarqué que les plus grands ennemis des Jésuites, comme leurs plus grands amis, ont été façonnés par eux, sont sortis de leur école ? Et puis l'arc-en-ciel a bien sept couleurs pour plaire à l'œil, pourquoi la politique n'aurait pas plusieurs nuances, pour éviter l'uniformité ?

En somme, il y a eu en Valais, depuis trois ou quatre ans, une amélioration notable dans l'instruction primaire. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails, mais je vous citerai les principaux progrès : les traitements à peu près doublés, la durée des cours augmentée en moyenne de un mois et demi, les bâtiments d'école construits ou améliorés dans la plupart des communes, les cours de répétition établis pour les jeunes gens de quinze à vingt ans, les écoles normales sorties de l'embryon où elles étaient et organisées. Enfin, le sang qui était figé commence à circuler. On parle de l'école, on s'en occupe, on s'y intéresse, ce qui n'était pas le cas autrefois.

Est-ce à dire que nous ayons atteint le niveau suisse? Loin de là, il nous reste encore de fortes ascensions à faire, mais au moins nous marchons.

Un homme d'école.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE PÉDAGOGIQUE, publiée chez Delagrave, sous la direction de M. Hanriot, n° 2, février 1878.

Ce second numéro fait suite d'une manière très convenable à celui que nous annonçons dans notre dernier numéro et renferme plusieurs nouveaux articles entr'autres un travail de M. Dollendon sur l'*Inspection des écoles*, puis des leçons pratiques sur la langue et la géographie.

On lirait, nous en sommes sûrs, avec plaisir, l'aperçu complet que nous offre M. Henri Schotard, doyen de la faculté des lettres de Clermont sur les *globes*, les *cartes* et les *tracés* au tableau noir. Mais nous devons nous borner à en citer la première partie. Une autre fois nous emprunterons à la *Revue pédagogique* de Paris quelques pages instructives sur la langue maternelle à M. Berger, inspecteur de l'instruction primaire à Paris.

LE GLOBE, LES CARTES ET LES TRACÉS AU TABLEAU NOIR.

« Il n'y a pas longtemps encore, quand on voulait enseigner à un enfant la géographie, on lui mettait entre les mains un livre, n'importe lequel ; et on le lui faisait apprendre page par page ; parfois on ouvrait un atlas ; on montrait une carte, un globe très rarement. De plus, après quelques notions générales, rapides et incomplètes, on étudiait des pays souvent très éloignés ; au lieu de se placer en France, on se plaçait en Russie par exemple. Je me souviens d'un charmant enfant qui me présentait un jour son livre avec désespoir : « Je ne retiens pas, je ne retiens pas ». disait-il, il avait à réciter les golfes européens de l'océan Glacial ; les noms l'effrayaient et il épelait avec terreur surtout celui de Randalaskaia. Nous n'en sommes plus là heureusement ; les livres servent seulement à donner des indications, les maîtres enseignent sur des globes, sur des cartes, cartes à la main ou cartes murales, ils apprennent aux enfants à dessiner les pays qu'ils doivent connaître et sur le papier et sur le tableau, ils manient eux-mêmes la plume, le crayon et la craie ; et au lieu de décrire tout d'abord des terres inconnues, il parlent du cher pays natal, non pas tout de suite de la France entière, mais du département, de la commune où les yeux se sont ouverts. Il ne faut pas aller en effet du plus éloigné au plus prochain, mais du plus prochain au plus éloigné. C'est une méthode excellente, dont la pratique se répand sans être encore générale, aussi ai-je pour but en ce moment de la recommander. Il importe que nos maîtres sachent travailler et faire travailler leurs jeunes élèves, qu'ils n'abordent pas au hasard une des études les plus importantes de l'école, qu'ils la rendent aimable pour qu'elle soit aimée, que, guides

sûrs et habiles, ils piquent la curiosité et le goût, et qu'en donnant à la science ses vrais attraits, ils en assurent l'utilité.

» Or, pour quelle plaise, il faut que la géographie soit montrée, il faut qu'elle parle aux yeux dès le début de l'enseignement. Les maîtres devront donc prendre tout d'abord un globe, représentation de la terre sous sa véritable forme, et le faire examiner avec une grande attention. Les enfants embrasseront ainsi le monde qu'ils habitent d'un seul coup-d'œil ; ils en apprécieront non-seulement la forme, mais encore l'étendue et la disposition. Ils distingueront les mers des continents en remarquant combien de place occupent les premières, puis séparant les divers continents, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie, ils se rendront un compte exact de leur arrangement. Ici les terres se prolongent et se tiennent entre elles ; l'Europe, l'Asie et l'Afrique sont réunies et ne forment pour ainsi dire qu'un seul continent ; là, les deux Amériques se présentent comme deux immenses presqu'îles rattachées par un seul isthme ; ailleurs une grande île, grande comme l'Europe, s'élève au milieu d'îles, plus ou moins petites, qui se groupent autour d'elle avec les accidents les plus divers et en quantité presque incommensurable.

» La division des eaux est aussi apparente : deux Océans baignent toutes les terres ; l'un, l'Atlantique, à l'Europe et l'Afrique à l'est, et les deux Amériques à l'ouest ; l'autre, le Pacifique, a les deux Amériques à l'est, l'Asie et l'Afrique à l'ouest, et comme en son centre l'Océanie. Tous deux forment des mers secondaires qui pénètrent tantôt entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, c'est la Méditerranée ; tantôt au sein même de l'Europe, c'est la Baltique ; tantôt entre l'Asie et l'Afrique, c'est l'Océan Indien, et entre les diverses presqu'îles de l'Asie, ce sont les mers d'Oman, du Bengale, de Chine, etc., et combien de golfes sont dessinés et découpés, combien de rades, d'anses et combien de caps, de promontoires s'avancent et se dressent au milieu des eaux, pour en marquer les passages et les limites ! »

Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

LA CORNOUAILLE ¹ BRETONNE.

Le promontoire ² de Penmaréh ou de la Tête de Cheval, pilier jusqu'à présent indestructible, forme l'angle méridional de cette côte ³ de l'ouest ⁴, qui est la vraie fin des terres et où le vent et la houle ⁵ s'élancent avec plus de fureur que sur tous les autres rivages ⁵ de France. Là commence la baie ⁶ d'Audierne, dont la grève ⁷ est couverte du sable le plus fin, mais dont les bords ⁸ ne sont pas moins désolés ⁸ que ceux du Spitzberg : pas un arbre sur les hauteurs ^{9 a} voisines, nulle culture ¹⁰ au vent de la mer : la mort s'est emparée ¹¹ de toute cette région ¹². Puis le continent ¹³ s'amincit ; ce n'est plus qu'une péninsule ¹⁴, même ^{15 a} qu'une simple corne de rochers ¹⁶ s'avancant au loin dans les eaux. Là le spectacle de la mer bouleversée ¹⁷ par la tempête ¹⁸ est vraiment formidable ; quoique le sentier ¹⁹ suive la crête ²⁰ du promontoire ² à quatre-vingts mètres de hauteur ^{9 b}, on y est cependant couvert de l'embrun ²¹ des vagues ⁵, et l'on sent distinctement le sol frémir ²² sous ses pieds. Dans le cap ² même ¹⁵ s'ouvre un abîme, l'Enfer de Plogoff, au fond duquel les lames ⁵ s'entre-heurtent avec un bruit de tonnerre ²³. Non loin est la terrible baie ⁶ des Trépassés ²⁴, où les matelots entendent ²⁵ souvent les plaintes des noyés mêlées aux voix stridentes ²⁶ de l'orage ¹⁸ et au grincement ²⁷ des galets ²⁸ froissés contre les rocs ¹⁶. Nos ancêtres ²⁹

y écoutaient²⁵ aussi la parole d'un dieu redoutable. Neuf vierges⁵⁰ druidesses⁵¹ étaient chargées de fléchir⁵² ce maître des ouragans⁴⁸. Vouées⁵⁵ elles-mêmes^{45 b} à toutes les horreurs des flots⁵ et des vents, elles habitaient l'île de Sein, déchiquetée⁵⁴, bardée⁵⁵ d'écueils⁵⁶, qui continue dans la mer le promontoire de Cornouaille et reste presque toujours voilée par la poussière des vagues³ mugissantes.

(D'après E. RECLUS, *Géog.* II, p. 602.)

¹ *Cornouaille bretonne* : petite presqu'île du Finistère, au sud de la baie de Dwarneney ; ² *promontoire*, s. m. : de *pro* en avant, et *mont* ; cap élevé, montagne qui s'avance dans la mer ; peut désigner un mont faisant saillie d'une vallée : promontoire d'Arvel ; syn. *cap*, de caput, tite ; ⁵ *côte*, s. f., *côté*, s. m. circonf. représentent *l's* disparue (accoster) supprimé par l'usage dans *coteau*, syn. : *bord*, *rive*, *rivage* ; *bord*, ce qui i borde, limite, terme général ; *côte*, *bord élevé*, en parlant de la mer surtout ; *rive*, partie de terre sans idée d'élévation, qui longe l'eau, mer, lac ou fleuve ; *rivage*, le suffixe *age* ajoute une idée d'étendue ; ⁴ *ouest*, orient, nord ; minuscule pour désigner les points cardinaux ; majuscule pour les contrées situées dans ces directions. Ouest, terme de géographie, occident, du langage élevé ; couchant, du langage usuel ; ⁵ *houle*, s. f., creux entre deux lames, grosses ondes après la tempête ; syn. *vague*, *flot*, *lame* ; *flot*, eau agitée par le vent ; *vague*, grand flot soulevé par la tempête ; *lame*, grande vague, espèce de colline d'eau, déferlant au sommet ; *flot*, s'emploie très souvent au fig. de sang, de la foule, etc. ; ⁶ *rade*, petit golfe abrité ; *baie*, petit golfe, sans l'idée d'abri ; *anse*, petite baie, *crique*, petite anse ; ⁷ *grève*, *plage* ; *plage*, espace plat au bord de la mer ; *grève*, plage couverte de gravier ; ⁸ *désolés*, part. ; sens propre ; *désoler*, de seul, rendre désert, d'où le sens de délaisser, affliger ; ^{9 a} *hauteur*, s. f., sens concret syn : *colline*, *éminence* ; ^{9 b} sens abstrait : syn. *élévation*, *altitude* ; au fig. l'élévation est une qualité, la hauteur est un défaut ; l'altitude, sens toujours abstrait, hauteur d'un point au-dessus de la mer ; ¹⁰ *culture*, s. f., action de cultiver ; ici, terrains cultivés ; fig. culture de l'esprit, etc. ¹¹ *s'emparer*, v. pr., se saisir de, *emparer*, *prendre de l'empare* : pas franç. ; ¹² *région*, s. f. de régie ; syn. *pays*, *contrée*, le *pays* est plus déterminé, la *contrée* plus restreinte : la Suisse est un pays ; X. a longtemps habité cette contrée ; les régions boréales, célestes ; fig., région du cœur, etc. ; ¹⁵ *continent*, s. m., de *cum* avec et *tenir* ; terre qui tient avec ; grande étendue de terres, non coupée par la mer ; ¹⁴ *presqu'île*, syn. : *péninsule*, s. f., de *pene*, presque, et *insule*, ile : mots absolument synonymes d'après l'étymologie. « Une péninsule est toujours grande, une presqu'île est grande ou petite, » dit Littré : opinion contredite par l'emploi que M. Reclus fait du premier mot ; ^{15 a} *même*, adv. : de plus, encore ; ^{15 b} *même*, adj., marque plus expressément la personne ou la chose ; prend le tiret après le pron. pers. ; ¹⁶ *rocher*, syn. *roc*, *roche* ; le suffixe *er*, ajoute à *roc* l'idée de contenance, d'étendue ; le *roc* est isolé, la *roche* isclée ou en masse : Rochers du Vent, *roc* ou rocher de St-Triphon, roche Tarpéienne, roches volcaniques ; fig. ferme comme un roc, cœur de rocher ; ¹⁷ *bouleverser*, v. a., boule et verser, agiter violemment, mettre en désordre ; fig. *b.* l'Etat, l'esprit ; ¹⁸ *tempête*, s. f., syn. : *ouragan*,

orage, violentes agitations de l'atmosphère ; *orage*, s. m., terme général ; *tempête*, particulièrement orage sur mer ; *ouragan*, s. m., aux tropiques, tempête très violente se mouvant en cercle, les savants l'appellent *cyclone*, s. m., *cyclos*, cercle ; ¹⁹ *sentier*, s. m., petit chemin ; au propre, a pour syn. *sente*, s. f., mot vieilli, au fig. syn. : chemin, voie, suivre le bon sentier, la bonne voie, le droit chemin ; ²⁰ *crête*, s. f., excroissance sur la tête du coq ; ici partie la plus élevée, syn. *arête* ; la *crête* et l'*arête* forment une *ligne de faite* ; la *cime* et le *sommet* sont seulement les *points* les plus élevés de cette ligne ; ²¹ *embrun*, s. m., de en et brume ; eau réduite en poussière par le choc des vagues et formant brouillard ; ²² *frémir*, v. n. bruire, le feuillage frémit ; ici, syn. de vibrer ; fig. frémir de crainte, de colère ; ²³ on écrit avec une seule *n*, *détoner*, *détonant*, dér. de tonner, mais *détonner*, sortir du ton ; ²⁴ *trépassé*, part. prés. subst., passé au-delà de la vie, poétique, pour mort ; ²⁵ *entendre*, *ouïr*, *écouter*, v. a., les deux premiers sont tout-à-fait syn. ; *écouter*, c'est prêter l'oreille pour entendre, j'écoute, mais je n'entends rien ; ²⁶ *strident*, adj. aigre et perçant ; ²⁷ *grincement*, s. m., action de grincer, onomatopée, grincer les dents, la lime grince sur le fer ; dérivé, grincheux, adj. ; ²⁸ *galet*, caillou arrondi par la vague, petits disques employés en mécanique pour diminuer le frottement, dér. *galette*, s. f. ; ²⁹ *ancêtres*, m. pl., syn. *aïeux*, *pères* : ceux qui ont vécu avant nous : nos *pères* ont fondé le canton de Vaud, les victoires de nos *aïeux*, la barbarie de nos *ancêtres* ; ³⁰ *vierge*, s. f., jeune fille, mot poétique ; adj., cire vierge, sol vierge ; ³¹ *druidesse*, s. f., féminin de druide, prêtresse des Gaulois ; ³² *fléchir*, v. a. ployer ; ici fig., attendrir ; ³³ *vouée*, part. de vouer, consacrée par un vœu ; dérivés : votif, dévotion ; ³⁴ *déchiqueté*, part., découpé en lanières, tailladé ; ³⁵ *bardé*, de barde, armure ; chevalier bardé de fer ; fig. défendu, protégé ; ³⁶ *écueil*, syn. *récif*, *brisants*, s. m. ; l'écueil est élevé au-dessus des eaux ou caché au-dessous ; *brisants*, écueil à fleur d'eau où les vagues se *brisent* ; *récifs*, écueils ou brisants disposés en chaîne, récifs madréporiques, écueil seul s'emploie au fig.

COMPOSITION

Sur le premier sujet proposé, page 11 : *Lettre à un père*, pour lui annoncer qu'il est arrivé un accident à son fils, nous avons reçu bon nombre de travaux d'élèves. Les meilleurs sont ceux de Félicie Faroux, de l'école mixte de Féron, département du Nord ; de Jenny Siebenthal, de la 1^{re} école de Vevey ; de Alphonse Geisenoff, de l'école de Bulle ; de Fanny Diény, de Anna et Marie Girardot, d'Héricourt ; de J. Jappé et E. Compagnon, de Bernex.

Dans ce travail, il y avait plusieurs écueils à éviter : l'annonce trop subite de l'accident ; trop de précautions pour arriver à dire la chose ; l'exagération et le manque de naturel. Il n'est pas naturel d'écrire à un père huit jours seulement après que son fils s'est cassé une jambe ; ni de lui demander comme une faveur de venir voir le malade.

F. Faroux nous semble avoir réussi à bien commencer sa lettre. Du reste, nos lecteurs peuvent en juger :

« Je suis chargée de vous écrire, au nom de votre chère Alice, ma

compagne, parce qu'elle est indisposée, à la suite d'un accident qui lui est arrivé ce matin.

» Ne vous effrayez pas, monsieur, votre fille n'est pas dangereusement malade, et nous espérons beaucoup que dans quinze jours elle pourra reprendre ses études, comme si rien n'était arrivé.

» Je vais vous donner quelques détails sur l'accident, etc. »

Il y a dans quelques travaux des fautes d'orthographe assez graves, des répétitions de mots ou d'idées, des mots mal employés. La place nous manque pour en faire une analyse complète. Il n'y a, d'ailleurs, aucune utilité à dire à nos lecteurs quelle faute d'orthographe a faite tel élève. Tous les hommes d'école ont l'habitude d'en voir de toutes sortes.

Quant aux incorrections dans l'emploi des mots, nous en signalons quelques-unes : *Egalement*, pour *néanmoins*, faute très commune, mais grave cependant. *Malgré que*; au lieu de *bien que* (Ch. Despland, de Bulle). *Des nouvelles qui, sans vous être fatales* (A. Nicolet, de Cormérod). C'est plutôt l'accident, qui ne sera pas fatal au fils. L'a rendu dans l'impossibilité, plutôt l'a mis dans l'impossibilité (J. Guillien, Cormérod). Votre fils n'est pas très disposé ces jours-ci, plutôt votre fils est indisposé (J. Minguely, Cormérod).

Il y en a d'autres moins frappantes.

Si nous signalons les incorrections, ce n'est pas pour décourager les élèves; c'est, au contraire, pour les engager à travailler avec assiduité, car, dans l'art si difficile et pourtant si utile de la composition, on ne fait des progrès qu'au prix d'efforts persévérants.

IV^e Sujet proposé : LES DEUX RUISSEAUX. — Sommaire : Le ruisseau de la montagne et celui de la plaine se rencontrent un jour. — Où? — Le premier, bouillant, impétueux, coudoie avec arrogance son timide compagnon. — Ils se disent leurs destinées. — Le cours du torrent excite l'admiration, mais cause des ravages. — Le ruisseau, paisible et ignoré, parcourt de riantes campagnes. — Scènes de la vie rustique. — Le torrent reçoit du ruisseau une bonne leçon, celle-ci : souvent celui qui a le plus d'éclat, qui joue le rôle le plus important dans le monde est moins utile que l'humble travailleur qui accomplit sans relâche et sans bruit sa tâche quotidienne. J. W.

ARITHMÉTIQUE.

Cours élémentaire.

Réponses aux problèmes du n° IV, page :

8. a/ 0,375; b/ 1,25; c/ 0,045; d/ 2,5; e/ 1,005; f/ 4,05; somme, 9,225.

9. 15,025 Kg.

10. 38,6 m.

11. 65,625 l.

12. 21 habillements.

PROBLÈMES

13. Un vigneron a récolté 4,05 hectolitres dans une vigne; 16,4 hectol. dans une deuxième; 14,25 hectol. dans une troisième; 32,7 dans une quatrième. Quelle est sa récolte totale?

14. Un agriculteur avait une provision de blé de 47,08 hectolitres. Il en a consommé 7,5 hectol., vendu en trois fois 17,15 hectol., 4,25 hectol., et 10,05 hectol. Combien doit-il lui en rester ?

15. Dans un échange, on donne 12,75 mètres d'indienne pour 1 mètre de drap. Combien donnera-t-on de mètres d'indienne pour 18,375 mètres de drap ?

16. Il faut 3,15 mètres de toile pour une chemise. Combien fera-t-on de chemises avec une pièce de 75,6 mètres ?

Compte à établir.

II. Un éditeur, qui vient de fonder un journal littéraire, fournit les notes suivantes, pour établir son premier compte annuel :

Il paye au rédacteur 2,500 fr. par an de traitement fixe, et une bonification de fr. 1,15 par abonnement payant, au-dessus du nombre 1,200.

Le journal paraît chaque semaine en une feuille d'impression de 16 pages in-8°, plus une couverture de 4 pages en papier de couleur.

Des 4 pages de couverture, il y en a ordinairement $2 \frac{1}{4}$ d'occupées par des annonces, payant en moyenne 25 c. la ligne ; il y a 44 lignes par page. Sur les $\frac{3}{5}$ des annonces qui sont répétées, il est fait un rabais de 30 %.

Ses arrangements pour l'impression sont les suivants : Il fournit à l'imprimeur le papier, qu'il paye, pour le corps du journal, fr. 18 la rame de 1,000 feuilles d'impression ; une feuille fait 32 pages, soit deux exemplaires du journal ; pour la couverture, fr. 17,50 la rame ; la feuille fait 8 couvertures.

Pour la composition et le tirage à 1,000 exemplaires, il paye fr. 46,50 pour le journal et fr. 16,25 pour la couverture.

Pour chaque centaine au-dessus du millier, il paye par numéro fr. 3,10, pour le journal et fr. 1,35 pour la couverture.

Pour l'impression des bandes d'adresse, le pliage du journal et l'expédition, il paye annuellement fr. 0,17 pour chaque abonné.

Il paye, pour la correction ordinaire des épreuves, fr. 0,20 pour chaque page d'impression, y compris $2 \frac{1}{4}$ pages de couverture par numéro. Les corrections d'auteurs se payent en outre fr. 0,80 l'heure. On compte en moyenne $4 \frac{1}{2}$ heures de correction d'auteur pour chaque numéro.

Afin de faire connaître son journal, il a tiré à 2,600 exemplaires les 4 premiers numéros de l'année. Les frais en surcharge sont calculés d'après les conditions générales stipulées avec l'imprimeur, sauf pour l'article bandes, pliage, etc. Il a payé pour ce dernier article fr. 25.

Il a en outre expédié, à 3,000 exemplaires, une circulaire qui lui a coûté fr. 16 le mille pour papier et impression, fr. 7,50 pour pliage et expédition des 3,000, et fr. 0,02 de port par exemplaire.

Le prix de l'abonnement est de fr. 10 par an pour la Suisse et fr. 12 pour l'étranger.

Le nombre des abonnements payants a été de 1,322 pour l'année écoulée ; il a été envoyé 47 abonnements gratuits ; mais on a ordinairement tiré à 1,400 exemplaires, afin de pouvoir fournir aux nouveaux abonnés les numéros parus.

Tous les exemplaires du journal expédiés ont payé le port comme suit, 3/4 c. pour la Suisse, et 5 c. pour l'étranger. Des 2,600 exemplaires des 4 premiers numéros, il y en avait 2,346 pour la Suisse, et le reste pour l'étranger. Des abonnés payants, il y en a eu 1,218 pour la Suisse, et le reste pour l'étranger. Des abonnés à titre gratuit, il y en a eu 33 pour la Suisse, et le reste pour l'étranger.

Les frais de port et correspondance d'éditeur s'élèvent en moyenne à fr. 1.20 par numéro.

Enfin il compte qu'il doit déduire, pour mauvais crédits et refus de paiement, 1 1/2 % sur le prix des abonnements, et 2 1/4 % sur le prix des annonces.

L'éditeur demande quel bénéfice il a réalisé comme directeur de l'entreprise.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — L'instruction publique a fait une perte sensible par le décès de M. Jules Wuithier, professeur au gymnase latin, et depuis peu de temps directeur municipal des écoles du chef-lieu. Par un enseignement sérieux, un tour d'esprit agréable et le liant de son caractère M. Wuithier s'était fait apprécier du public de notre ville. La mort l'a enlevé à l'âge de quarante ans, alors qu'il était plein de force, de vie, et qu'il aurait pu être encore longtemps très utile à l'administration scolaire et à l'enseignement classique. Toutes les écoles, et bon nombre des citoyens de toutes les classes de la population, ont assisté à ses funérailles. Deux discours ont été prononcés sur sa tombe, l'un par M. Auguste Knöry, président de la Commission d'éducation, l'autre par un membre d'une société d'étudiants dont M. Wuithier était membre honoraire.

ZURICH. — Plusieurs centaines d'élèves de l'Ecole polytechnique ont pétitionné contre le professeur Fiedler, qui les surmène de travaux excessifs, au détriment d'autres enseignements non moins importants. On parle d'un charivari donné à ce professeur, que l'on s'obstine à ne pas rappeler à l'ordre, parce qu'il est dans les papiers de la direction. M. Fiedler est d'ailleurs un maître fort distingué, mais de la catégorie de ceux qui pensent qu'il n'y a qu'eux au monde et que tout est fait pour eux. L'administration ne doit certainement pas se presser de donner tort à un maître. Mais il y a dix ans qu'on se plaint, et à Zurich comme dans d'autres écoles, il y a deux poids et deux mesures, suivant qu'on est *persona grata* ou non.

Le Comité de la section vaudoise de la société des Instituteurs de la Suisse romande, à tous les membres de cette section.

Par notre circulaire du 25 janvier 1876 nous invitons les membres de notre société à étudier, soit isolément, soit en conférences, les questions qui suivent, auxquelles une décision récente du Département de l'Instruction publique vient de donner une nouvelle importance :

« Quelles sont, pour chacun des degrés d'études les collections que toute école bien pourvue doit posséder ?

» Quel est le parti le plus avantageux que le maître peut tirer de ces collections, supposées aussi complètes que possible, en vue de l'enseignement des mathématiques, des sciences naturelles, de l'ensemble des connaissances en un mot ?

» Quelle serait la part d'initiative qui reviendrait à l'Etat, lorsque celui-ci apprécierait l'importance de ces collections ?

» La rédaction d'un guide pour les leçons de choses à employer simultanément avec un manuel pour l'enseignement de la langue, est-elle désirable ? »

Nous prions les auteurs de rapports sur l'une ou l'autre, ou sur l'ensemble de ces questions, d'envoyer leurs travaux avant le 1^{er} juin prochain à M. Reitzel, instituteur aux Ecoles normales, à Lausanne, lequel a été désigné comme rapporteur général.

Pour le Comité de la société pédagogique vaudoise :
Le Président, G. COLOMB, régent.

Nous avons la douleur d'apprendre à nos lecteurs la mort prématurée et imprévue de notre co-rédacteur et ami, M. Frédéric MAILLARD, enlevé à sa famille et à son pays, dans la nuit du jeudi 7 mars. Un de nos prochains numéros donnera une notice détaillée sur cet homme si zélé, si laborieux et si plein de mérite.

Le Comité-Directeur a fait immédiatement des démarches en vue d'assurer la publication de la partie pratique et de combler le vide si considérable laissé par la perte de notre cher et regretté F. Maillard. Il fera connaître, dans le prochain numéro, les mesures provisoires qui auront été prises dans ce but. En attendant, on est prié d'adresser à M. Cuénoud, président de la Société, toutes les communications relatives à la partie pratique.

NOMINATIONS

Fribourg. — *Enseignement secondaire.* — M. Joseph Challamel, confirmé comme professeur à l'Ecole secondaire de la Broye.

Enseignement primaire. — M^{me} Modesta Dilger, institutrice à l'Ecole de Dirlavet; M^{lle} Emma Demierre, aide-institutrice à l'école primaire de Fribourg; M. Joseph Duc, définitivement à Attalens; M. Antonin Jacquier, à Promasens; M. Placide Gabriel, à Mossel-Blessens; M. Placide Jaquet, définitivement à Granges.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.